Des agents de maintenance de la voie publique (F/H)

Vous êtes affecté à **la Direction de la Voirie et des Déplacements** (DVD) qui gère et entretient le patrimoine de voirie (les rues comme les équipements : feux tricolores, lampadaires, bancs, etc.) et les infrastructures de transport et notamment fluvial (ponts, canaux, écluses...).

En tant qu'agent de maintenance (F/H) de la voie publique, vous intégrez une brigade qui intervient sur le territoire parisien. Vos principales missions :

- Vous réalisez des travaux de réparation et d'entretien sur les routes, les trottoirs et les équipements urbains (travaux de métallerie et de soudure, travaux de signalisation verticale et horizontale , etc...) ;
- Vous sécurisez les zones présentant un danger sur la voie publique, comme les affaissements ou les panneaux de signalisation endommagés ;
- En cas d'événement exceptionnel, vous intervenez pour garantir la sécurité et le confort des usagers de l'espace public ;
- Vous contribuez également à l'entretien des locaux de la brigade.

La rémunération brute mensuelle est de l'ordre de 2 124€ en début de carrière (traitement, indemnités, prîmes).

Vous bénéficiez de 27 jours de **congés annuels** et jusqu'à **26 RTT**.

Avantages :

- Formation continue ;
- Possibilité de mobilité et évolution de carrière ;
- Participation à la mutuelle santé et prévoyance santé ;
- Remboursement partiel des frais de transports domicile-travail (75 % du pass Navigo par exemple) ;
- Accès gratuit à de nombreux équipements sportifs et culturels de la Ville de Paris https://www.paris.fr/services ;
- Offres loisirs de l'AGOSPAP https://www.agospap.com.

Inscriptions au recrutement

Du 16 novembre au 11 décembre 2026

Recrutement sans condition de diplôme

Des agents de maintenance de la voie publique (F/H)

(catégorie C)

Épreuves à partir du 05.01.2027

PROFIL :

- Remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique ;
- Permis B souhaité ;
- Apprécier le travail en extérieur ;
- Savoir travailler en équipe ;
- Avoir des aptitudes aux charges lourdes et à la marche prolongée ;
- Avoir le sens de l'initiative et de l'organisation ;
- Être rigoureux et sérieux.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Ville de Paris / DRH / Bureau du recrutement
2 rue de Lobau – 75004 Paris (9h-12h30 / 13h30-17h)

www.paris.fr/recrutement